



## Bolsonaro condamné, la revanche d'un pays meurtri

Jair Bolsonaro arrivant à la dernière audience de son procès à la Cour Pénale Internationale, à La Haye aux Pays-Bas, mardi 26 juin à 16h.

La sentence est tombée ce mardi 26 juin 2028 à La Haye pour l'ancien président brésilien : 8 ans de prison ferme pour sa gestion de la pandémie de covid-19, de 2020 à 2022. Après plusieurs semaines d'audience et des années d'investigation, Jair Bolsonaro s'est trouvé impuissant face à des juges intransigeants. Retour sur une affaire symbolique de l'ère post-covid.

Pour rappel, le Brésil a signé le Statut de Rome, texte fondateur de la Cour Pénale internationale, le 7 février 2000, acceptant ainsi de coopérer et participer aux actions menées par la Cour mais permettant aussi à tout citoyen brésilien d'être jugé par cette juridiction. Plusieurs types de crimes peuvent ainsi être sanctionnés par la CPI : crimes de guerre, crimes d'agression, crimes de génocide et crimes contre l'humanité. En l'occurrence, les faits reprochés à Jair Bolsonaro relèvent, selon la Cour, d'un crime contre l'humanité (et non pas d'un génocide comme il l'avait été évoqué au début de l'affaire par certains médias) et plus particulièrement « d'actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé physique ou mentale », selon l'article 7 du Statut de Rome. Cette définition a toutefois été critiquée par de nombreux juristes, qui la jugent trop peu spécifique. C'est pour cela que les dix-huit juges de la Cour Pénale Internationale ont décidé de créer un nouveau chef d'accusation afin de s'adapter à cette situation inédite, bien que susceptible de se reproduire dans le futur. L'ex-président brésilien a ainsi été condamné pour « non-action d'un ou plusieurs dirigeants étatiques face à une menace compromettant gravement la santé et/ou la sécurité de la population dont ils sont les représentants. »

**« Des dizaines de milliers de morts auraient pu être évitées »**

a déclaré Cristian Marques, ancien ministre de l'intérieur brésilien, au procès de Jair Bolsonaro.

Il est vrai que les chiffres au Brésil pendant la pandémie étaient alarmants, tout comme le bilan humain : près d'un million de morts recensés au 31 juillet 2022 (période à laquelle le virus a été éradiqué dans le monde entier). Dès le début de la crise, une personnalité est mise en cause, Jair Bolsonaro. En effet, le Brésil était cruellement mal préparé à un tel bouleversement du fait de ses décisions politiques avant que la crise sanitaire ne débute. Le président avait notamment expulsé près de 10 000 médecins cubains pour des raisons idéologiques, créant ainsi des déserts médicaux dans les zones rurales et bidonvilles. Il avait aussi considérablement diminué le budget réservé à la santé, le réduisant de 250 millions de dollars. Par la suite, alors que les cas de contaminations se multipliaient, Jair Bolsonaro enchaînait les bains de foule et se prononçait contre le port du masque. Les conséquences de ses actes ont donc été désastreuses. Les hôpitaux manquaient non seulement de personnel soignant, mais aussi d'équipement médical comme les masques et les respirateurs artificiels, nécessaires aux soins des patients gravement atteints. Les images-chocs de malades décédant dans la rue, de familles endeuillées et des tombes creusées en urgence pour enterrer le nombre croissant de morts avaient bouleversé le monde entier.

Avec cette condamnation, les familles des victimes pourront être indemnisées. Les foyers précaires ayant perdu le proche qui percevait le salaire le plus élevé auront le droit à une pension chaque mois et à une bourse pour les études des enfants.

Par ailleurs, Jair Bolsonaro est visé par une autre plainte face à la CPI. Le chef autochtone Raoni l'accuse de crime contre l'humanité pour avoir persécuté son peuple et voulu détruire leur habitat. Une enquête est en cours pour recueillir des preuves. Autant dire que Bolsonaro n'a pas encore réglé tous ses comptes avec les Brésiliens...



Des pompes funèbres de São Paulo enterrent un cadavre dans un cimetière improvisé, sans la famille du défunt. Cette équipe en enterrera 250 ce jour-là. 16 janvier 2021.



Des femmes revendiquent leur désaccord avec la politique de Jair Bolsonaro à Rio de Janeiro avec le hashtag « #femmescontrebolsonaro ». 1 juillet 2021.



Au milieu des scènes de liesse à São Paulo au moment de l'annonce du verdict pour l'ex-président brésilien, une jeune femme exprime son soulagement. 26 juin 2028.



Ne manquez pas notre émission spéciale « Femmes de pouvoir » ce vendredi 29 juin à 21h sur France Télévision. Cette interview exclusive rassemblera de nombreuses personnalités féministes de tous horizons afin de discuter de la place des femmes dans la société actuelle. Parmi les invitées nous retrouverons notamment Hillary Clinton, Katalin Kariko, Marion Cotillard, Ursula von der Leyen, Emma Watson et plein d'autres ! Posez vos questions sur twitter avec le hashtag #femmesdepouvoir.

## Chose promise, chose due : Kamala Harris instaure la loi « Ecosystem first »

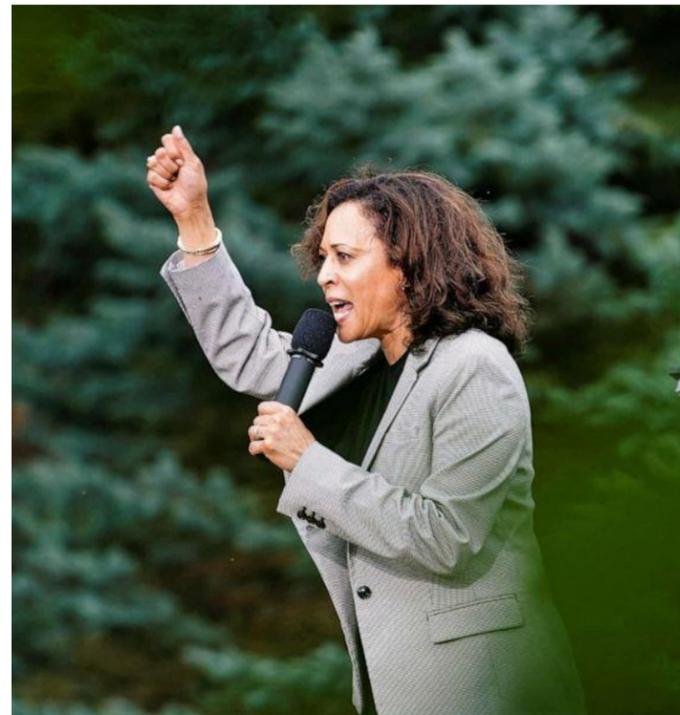
La présidente des États-Unis avait promis, lors de la campagne électorale pour son second mandat, d'agir massivement en faveur de l'écologie. Chose promise, chose due. Après avoir imposé des taxes extrêmement élevées aux entreprises les plus polluantes, c'est avec une loi particulièrement attendue que Kamala Harris entend agir aujourd'hui.

Ce projet est le sien. En effet, l'idée même de cette loi ainsi que tous les moyens pour la mettre en œuvre proviennent de la présidente américaine. En 2021, alors vice-présidente des États-Unis elle avait conçu ce projet, et une fois parvenue à la présidence, avait tenté de l'imposer, en vain face au refus catégorique d'un Sénat majoritairement républicain. Aujourd'hui, le Sénat est de son côté et plus question de se laisser faire. C'est donc ce mercredi 27 juin que la loi « Ecosystem first » a été adoptée dans les mêmes termes par les deux Chambres du Congrès. Ce vote marque ainsi le début d'un changement politique profond à plusieurs égards, maintenant que le parti démocrate dispose des armes nécessaires pour légiférer à sa guise.

Mais à quoi cette loi va-t-elle servir ? Pourquoi est-elle si novatrice ?

La loi « Ecosystem first » instaure une obligation d'analyse de chaque terrain avant que celui-ci ne soit exploité par des promoteurs immobiliers. Concrètement, avant de lancer un projet, les constructeurs devront vérifier si celui-ci n'est pas susceptible de perturber la vie d'une espèce animale présente sur le lieu. Si c'est le cas, ils devront trouver une solution pour préserver l'espèce, sous peine de ne pouvoir exploiter le terrain. De plus, les bâtiments devront être construits dans des matériaux en adéquation avec leur environnement et la surface de construction sera limitée en fonction des espaces. Cette loi est une véritable avancée à l'heure où les promoteurs ne cessent de bâtir en zone rurale, sans restriction particulière, détruisant des écosystèmes entiers.

Les militants écologistes, bien que satisfaits du projet, souhaitent toutefois aller plus loin, en interdisant toute construction en zone rurale ou verte. Affaire à suivre...



Kamala Harris annonçant l'entrée en vigueur prochaine de la loi « Ecosystem First », juste après son vote favorable, lors d'un congrès organisé dans la forêt nationale de Tongass en Alaska, mercredi 27 juin 2028.

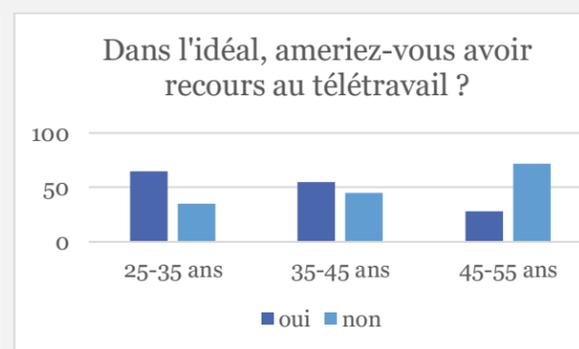
## Le télétravail, toujours d'actualité ?

Six ans après la fin de la crise sanitaire de covid-19 qui a bouleversé nos façons de vivre, faisons un bilan sur le télétravail. Alors que la vie « normale » a repris dans un monde révolutionné, certaines habitudes liées à la pandémie sont restées. En effet, bien qu'aujourd'hui minoritaire en entreprise, le télétravail n'a toutefois pas complètement disparu. En France, encore 15% des salariés travaillent de chez eux au moins une fois par semaine, selon l'INSEE. Différentes raisons sont à l'origine de ces chiffres, notamment le gain de temps sans les trajets quotidiens.



Marianne Levo, 28 ans

Marianne Levo, ingénieure en génie civile de 28 ans, nous explique que le télétravail était pour elle une condition sine qua non lors de son embauche. « J'habite en banlieue lyonnaise, loin de mon lieu de travail, je perds donc beaucoup de temps chaque jour dans les transports. Avec minimum une journée de télétravail par semaine, j'économise du temps et de l'énergie et j'apprends à m'organiser différemment, ce qui s'avère très efficace pour certaines tâches. » Alors qu'on les pensait traumatisés par la crise et les cours à distance, les 25-35 ans sont étonnamment les plus nombreux à pratiquer le télétravail : avec 32%, ils sont devant les 29% des 35-45 ans et les 16% des 45-55. Selon ce sondage d'Ipsos (ci-contre) de janvier 2028, le télétravail serait même de plus en plus demandé.



Champ : salariés français en activité depuis au moins deux ans



Cristiano Ronaldo et Kylian Mbappé après la victoire de la France en demi-finale contre l'équipe portugaise (3-0).

## 3 - 0 Le merveilleux triplé de Mbappé

Quelle revanche ! Quatre ans après leur défaite en demi-finale face à l'Allemagne et sept ans après la terrible déception contre la Suisse en huitième de finale du championnat d'Europe, les Bleus sont revenus en beauté sur leurs échecs passés. Une équipe plus que soudée et un attaquant toujours aussi doué ! Alors que l'Euro leur semblait maudit, c'est avec trois buts de Mbappé qu'ils l'ont remporté ce mercredi 27 juin 2028 contre le Portugal. Le joueur du Real Madrid a ainsi effacé tous les mauvais souvenirs qu'il avait pu laisser suite à son penalty raté à l'Euro 2021, qui avait éliminé l'équipe de France.

Même Ronaldo s'est incliné ! Alors qu'il s'apprête à prendre sa retraite, l'attaquant portugais a souhaité participer à son dernier Euro, lequel ne lui apportera pas la victoire. Bon perdant, il a toutefois tenu à féliciter les Bleus via un message instagram, soulignant notamment le talent de son adversaire et ami Kylian Mbappé. Après cette victoire flamboyante en demi-finale, les supporters français s'attendent à enfin remporter la Coupe, après 28 ans ! La France affrontera ainsi l'Espagne ce samedi 30 juin à 21h, clôturant, on l'espère, ce championnat en beauté...